



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE DE BASKET-BALL



La Garenne Colombes, le 17/07/2019

INFORMATIONS COMMISSION SPORTIVE

À peine terminé 2018-2019, la saison suivante recommence comme chaque année. Les inscriptions, avec le nouveau mode opératoire semble donner satisfaction. Cela n'empêche pas les imperfections habituelles, il faut appeler pour les oublis et les renseignements concernant telle ou telle équipe, bref nous sommes rodés à ces exercices.

Vous avez jusqu'au 4 septembre 2019 pour les dérogations annuelles de jour et d'horaires bien que 50% ont déjà été demandées.

Les championnats et règlements devraient paraître très rapidement.

Tournois Qualificatifs région

Attention : Le paragraphe qualification des joueur(se)s a été modifié suite à la nouvelle organisation 2019/2020.

Nous demandons de respecter ces directives afin de participer aux tournois règlementairement. Vous trouverez sur le site du comité la nouvelle édition applicable aux tournois qualificatifs régionaux et 1^{ère} Division départementale.

Rappel important

Les équipes engagées le 30 juin et non retenues du fait de leur classement au ranking ne doivent pas être réengagées pour la 1^{ère} Division départemental. Elles sont retenues pour cette nouvelle compétition.

Règle de brûlage

En première page du document figurent les règles de brûlage ou de personnalisation, ainsi que les modalités de transmission au comité avant les compétitions. Merci de respecter les dates fixées pour l'envoi.

Les imprimés nécessaires sont sur le site du comité.

Enfin, j'insiste sur la tenue des feuilles de marque. Elles doivent l'être par des responsables des équipes en présence.

Le Président de la commission sportive
Henri VILLENEUVE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Henri Villeneuve', written in a cursive style.